

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
PORTANT APPROBATION DES VICE-PRESIDENTS ET CHARGES DE MISSION DE L'UCA**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU 25 OCTOBRE 2019,

Vu le code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du Conseil académique – formation plénière – n°2020-06-16-01 du 16 juin 2020, portant élection du Vice-Président Étudiant ;

Vu la proposition de Monsieur le Président de l'université Clermont Auvergne ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

d'approuver la liste des membres statutaires de l'équipe présidentielle, des vice-présidents fonctionnels, des vice-présidents délégués et des chargés de mission, au 1^{er} novembre 2019, comme suit :

➤ **Membres statutaires**

Vice-Président du Conseil administration, en charge du Pilotage, des Finances et du Système d'information : Benjamin WILLIAMS

Président du Conseil académique restreint, vice-président en charge de l'animation et de la coordination des collègiums : Vianney DEQUIEDT

Vice-Présidente de la CFVU du Conseil académique, en charge des formations : Françoise PEYRARD

Vice-Président de la CR du Conseil académique, en charge de la recherche : Pierre HENRARD

Vice-Président étudiant du Conseil académique : Félix GARNIER

➤ **Vice-Présidents fonctionnels**

Vice-Présidente Politique relative aux personnels, Climat social, Ethique et Déontologie: Anne FOGLI

Vice-Présidente Relations internationales : Anne GARRAIT-BOURRIER

➤ **Vice-Présidents délégués**

Vice-Présidente Responsabilité sociétale et environnementale et Conditions de travail : Frédérique BONNEMOY

Vice-Président Vie Universitaire, chargé de mission Europe : Oscar AWITOR

Vice-Présidente Culture et Diffusion de la Culture scientifique : Bettina ABOAB

Vice-Présidente Politique territoriale : Bénédicte MAILHOT-JENSEN

Vice-Président Patrimoine immobilier : Joël DREVET

Vice-Président Communication : Stéphane CALIPEL

Vice-Président Processus qualité des formations : Frédéric LIBERT

Vice-Présidente Transformation pédagogique, Pédagogie numérique et Politique Documentaire : Françoise CAIRA

Vice-Président Valorisation : Pierre-Charles ROMOND

Vice-Président Programme d'investissements d'avenir : Pierre SCHIANO

➤ **Chargés de mission**

Indicateurs et système d'information Recherche : Valérie LEGUE

Développement de la Formation continue : Pierre-Michel LLORCA

Membres en exercice : 37
Votes : 27
Pour : 27
Contre : 0
Abstentions: 0

Le Président,

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CA UCA 2019-10-13

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

Modalités de recours : *En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*